Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 61 (1935)

Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

61e année — 30 mars 1935 — N° 7

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs
Prix du numéro :
75 centimes.
Pour les abonnements s'adresser à la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève. — Secrétaire : Edm. Emmanuel, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg :* MM. L. Hertling, architecte ; A. Rossier, ingénieur ; R. de Schaller, architecte ; *Vaud :* MM. C. Butticaz, ingénieur ; E. Elskes, ingénieur ; Epitaux, architecte ; E. Jost, architecte ; A. Paris, ingénieur ; Ch. Thévenaz, architecte ; *Genève :* MM. L. Archinard, ingénieur ; E. Odier, architecte ; Ch. Weibel, architecte ; *Neuchâtel :* MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur ; A. Méan, ingénieur cantonal ; E. Prince, architecte ; *Valais :* MM. J. Couchepin, ingénieur, à Martigny ; Haenny, ingénieur, à Sion.

Rédaction : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, La Tour-de-Peilz.

ANNONCES
Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm. : 20 centimes.
Rabais pour annonces répétées.
Tarif spécial pour fractions de pages.
Régie des annonces :
Société Suisse d'Edition, Terreaux 29, Lausanne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BULLETIN TECHNIQUE
A. Dommer, ingénieur, président ; G. Epitaux, architecte ; M. Imer ; E. Savary, ingénieur.

SOMMAIRE : *Une installation récente d'usine à gaz.* — *Architecte et électricité,* par M. Laprade, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, à Paris. — *Meuble pour dentiste.* — *De la profession et du titre d'ingénieur et d'architecte,* par M. P. Soutter, ingénieur, secrétaire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Chronique genevoise. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes et Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.* — *Ecole d'ingénieurs de Lausanne.* — Bibliographie. — Carnet des concours. — Supplément commercial.

Une installation récente d'usine à gaz.

Au début du mois de septembre dernier, 43 « gaziers » français se sont rendus à Zurich pour y rencontrer leurs confrères suisses réunis à l'occasion de leur congrès annuel, et pour participer aux travaux du deuxième Congrès international de l'industrie du gaz.

Tout en parcourant, sous la conduite de M. le Président Escher l'usine à gaz de Schlieren, M. Wagner, ancien élève de l'Ecole polytechnique fédérale, directeur de la Régie municipale du gaz et de l'électricité de Bordeaux, a songé que l'intérêt d'une pareille visite provenait surtout des comparaisons que chacun des visiteurs étrangers ne manquait pas d'établir entre ce qu'il voyait et les installations qu'il avait été lui-même appelé à réaliser ou à diriger dans son pays. Il a donc pensé, qu'inversement, les ingénieurs suisses liraient peut-être avec intérêt un aperçu de ce qu'une ville française, qui compte à l'heure actuelle un peu plus de 250 000 habitants, a réalisé depuis la guerre pour moderniser son usine à gaz.

Cet exposé sera d'autant plus intéressant qu'il s'agit, en l'espèce, d'une usine exploitée en régie directe par la Municipalité, système très généralement employé en Suisse, alors qu'il constitue en France une exception, au moins pour les villes de quelque importance.

Le gaz à Bordeaux depuis 1919.

Ce n'est qu'en 1919 que la Régie municipale du gaz et de l'électricité a succédé à la Compagnie générale d'éclairage qui lui abandonnait ses deux usines, l'une équipée avec une batterie de 14 fours à 6 cornues horizontales de 6 m sans fond, et l'autre avec une batterie de 16 fours semblables. Ces deux usines produisaient ensemble 70 000 m³ seulement par jour.

Dès 1922, la Municipalité décidait de concentrer toute la production en son usine de Bacalan et de développer la puissance des installations pour faire face à l'augmentation de la consommation déjà acquise à l'époque, ainsi qu'aux progrès nouveaux que l'on pouvait espérer pour les années à venir.

Ont été mis en exploitation successivement à partir de 1925 :

En 1926, un atelier de sulfatation ; en 1926, une batterie de fours à chambres verticales discontinues de 100 000 mètres cubes, à gazogènes accolés avec poste d'extinction et de criblage du coke, fosses à goudron et à eaux ammoniacales, et poste de broyage du charbon ; en 1926, une batterie de condenseurs atmosphériques ; en 1926, une installation d'extracteurs, du type centrifuge à grande vitesse, commandés par moteurs à courant continu à vitesse variable ou, en cas de manque de courant, par une petite turbine à vapeur, montée sur le même arbre, qui reprend instantanément et automatiquement le service ; en 1926, un premier gazomètre sec de 30 000 m³ ; en 1927, une salle d'épuration ; en 1928, une salle de traitement et de comptage du gaz ; en 1928, une installation de compression du gaz et de distribution à haute pression ; en 1928, un atelier de distillation du benzol ; en 1932, une batterie de fours *Woodall-Duckham* de 50 000 m³ ; en 1933, un deuxième gazomètre sec de 50 000 m³ ; en 1934, un atelier de criblage du coke.

Ces travaux considérables, au cours desquels l'usine de Bacalan a été complètement modernisée, ont permis de faire face à toutes les augmentations de ventes qui, parties de 25 166 500 m³ en 1920, atteignaient 32 475 000 m³ en 1925, 35 471 000 m³ en 1929, 37 569 500 mètres cubes en 1934.

Il n'est pas possible dans le cadre restreint de cet article de décrire en détail toutes les installations qui viennent d'être énumérées ; elles ne présentent d'ailleurs pas, pour la plupart d'entre elles, de différences bien sensibles avec celles que l'on peut étudier dans les usines suisses construites ou remaniées à la même époque.